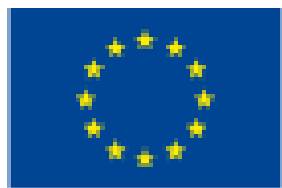


# EXSP

Golfe du Lion



UNION EUROPEENNE



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Agence des  
aires marines protégées



la Région  
Languedoc  
Roussillon

# ESPEXS

Enjeux du Secteur  
Potentiellement EXploitable  
en Sable au large du Golfe du Lion



**UNION EUROPEENNE**

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon  
avec le Fonds européen  
de développement régional

**Réunion de concertation – 8 février 2013  
DREAL Languedoc-Roussillon - Montpellier**

**Boris DANIEL, AAMP Antenne Méditerranée  
Responsable projet ESPEXS**



# Agence des aires marines protégées

Un établissement public (loi du 14 avril 2006)

-Financé par le ministère chargé de l'environnement

## 3 missions principales:

-Appui aux politiques publiques concernant la création et la gestion d'AMP (en métropole et Outre-mer) ;

- Coordination des moyens humains et financiers dédiés à la gestion des PNM et autres AMP ;

-Fédérer et aider les gestionnaires d'AMP.

15 catégories d'AMP dont les sites Natura 2000 en mer



[www.aires-marines.fr](http://www.aires-marines.fr)



# Légitimité de l'AAMP

## -Champ de compétence de l'établissement public ;

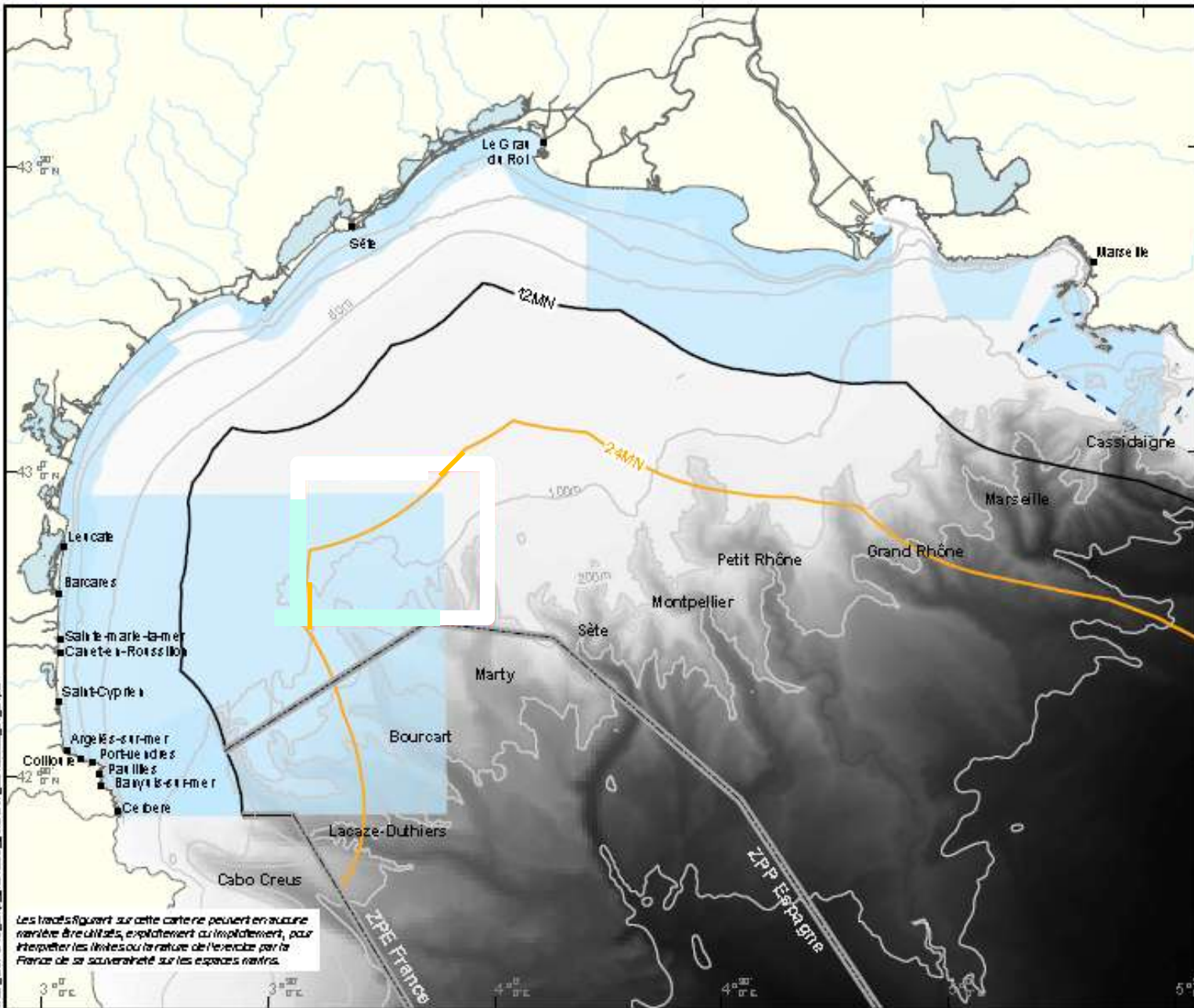
**Appui aux politiques publiques** par la contribution à l'état des lieux et aux principes de gestion des aires marines protégées : proximité du périmètre PNM Golfe du Lion, mais aussi réflexion sur les zones Natura 2000 du large, la campagne MEDSEACAN ou encore le Programme d'Acquisition de Connaissance sur les Oiseaux et Mammifères Marins (PACOMM)

## - Montage du projet ESPEXS



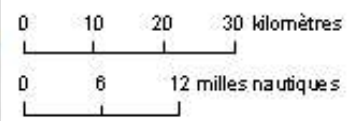
MEDITERRANEE > GOLFE DU LION

EDITEE LE : 02/2012



Aires marines protégées  
 Aire marine protégée  
 Parc national en projet

Délimitations maritimes françaises  
*(ne pas utiliser pour la navigation)*  
 — limite de la mer territoriale  
 12 milles nautiques  
 — limite de la zone contigüe  
 24 milles nautiques



Sources des données :  
 - Aires marines protégées : M.M.H.N., P.R.E.M.A.R., D.R.E.A.L., O.P. Calanques, A.M.M.P.  
 - Trait de côte : S.H.O.M.I.G.M. H.E.B.I.H.I. (C.O.C.H.) V.Z.D.  
 - Délimitations maritimes françaises : S.H.O.M., 2010  
 \*(ne pas utiliser pour la navigation)  
 - Pays : FAO  
 - Délimitations administratives et cours d'eau : D.M.  
 - Bathymétrie : G.E.B.O. - 2008 - British Oceanographic Data Centre, Interim Géoservices marines (MediMap Group, Loubrieu B., Masde J. et al. (2009); Le Suez R., Normand A. (1996))

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GR5 1983

MEI\_ESP\_B03\_0000\_golfe\_lion\_2012\_02\_01\_000000\_01\_000000

Les traits figurant sur cette carte ne peuvent en aucune manière être utilisés, explicitement ou implicitement, pour interpréter les limites ou la nature de l'exercice par la France de sa souveraineté sur les espaces marins.

# Rôle de l'AAMP

- Assurer une maîtrise d'ouvrage ;

-« Assembleur »

(organiser le travail des acteurs, assurer le lien avec experts, concevoir en lien avec la communauté scientifique - Piloter une véritable expertise pluridisciplinaire) ;

Animation de l'étude.

# ESPEXS : Objectif principal

**E**njeux du

**S**ecteur

**P**otentiellement

**EX**ploitable en

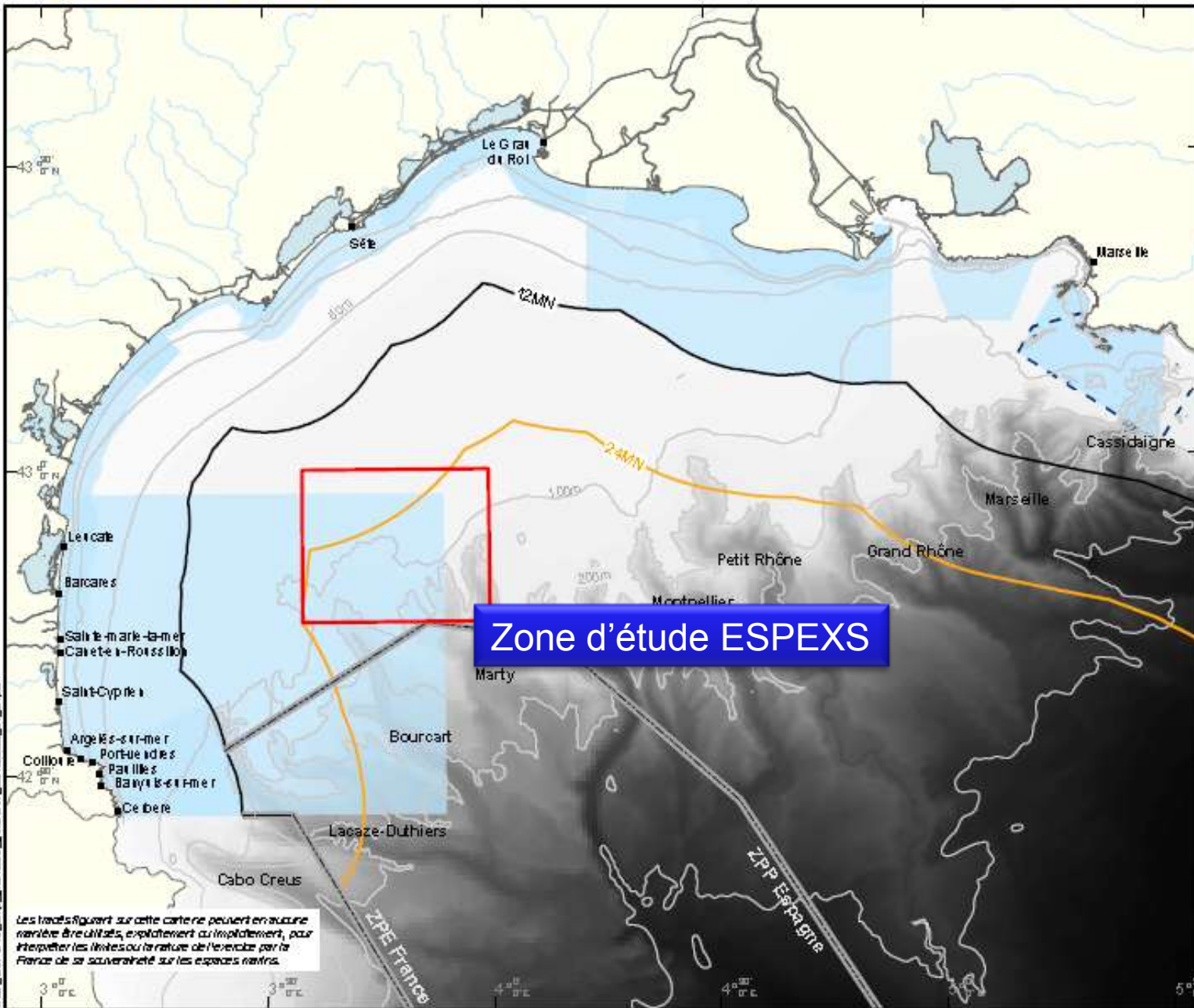
**S**ables au large du golfe du Lion

➔ vise à réaliser un travail d'évaluation des enjeux et d'amélioration des connaissances sur le secteur identifié dans le cadre du programme **Beachmed**



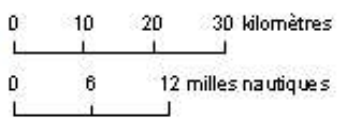
MEDITERRANEE > GOLFE DU LION  
Zone d'étude ESPEXS

EDITEE LE : 02/2012



- Zone d'étude ESPEXS
- Aires marines protégées
- Aire marine protégée
- Parc national en projet

- Délimitations maritimes françaises  
*(ne pas utiliser pour la navigation)*
- limite de la mer territoriale  
12 milles nautiques
  - limite de la zone contigüe  
24 milles nautiques



- Sources des données :
- Aires marines protégées : M M N, PR EMAR, DREAL, O P Coteaux, AUM P
  - Trait de côte : SHOM 1983, HEBILL (TC H) VZD
  - Délimitations maritimes françaises : SHOM, 2010  
*(ne pas utiliser pour la navigation)*
  - Pays : FAO
  - Délimitations administratives et cours d'eau : D M
  - Bathymétrie : GEBCO-2008 - British Oceanographic Data Centre, Interim Géoservices marines (MedMap Group, Loubrieu B., Masde J. et al. (2009); Le Suzec R., Normand A. (1996))

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GR5 1983

Zone d'étude ESPEXS

ME\_ESP Exs Golfe du Lion 20120222\_01\_04px

*Les traits figurant sur cette carte ne peuvent en aucune manière être utilisés, explicitement ou implicitement, pour interpréter les limites ou la nature de l'exercice par la France de sa souveraineté sur les espaces marins.*



# 2 phases / 3 volets

## Phase 1 : Etat des connaissances

- 1 - Volet « **Physique/Ecologique** »
- 2 - Volet « **Ressources halieutiques** »
- 3 - Volet « **Vocations et réglementation** »

## Phase 2 – Diagnostic

 Pour chaque volet de l'étude

# 1 – Volet « Physique/Écologique »

**Compartment sédimentaire** (*synthèse bibliographique, inventaires des données géophysiques et sédimentologiques*) ;

**Compartment physique** (*synthèse des données hydrodynamiques in-situ et modélisation*) ;

**Compartment pélagique** (*synthèse des données qualité de l'eau/paramètres physico-chimique synthèse sur les mammifères marins*) ;



**Compartment benthique** (*synthèse bibliographique, valorisation des données campagnes d'exploration des têtes de Canyons*) -  
Laboratoire d'Ecogéochimie des Environnements Benthiques et Groupement d'Intérêt Scientifique Posidonie



# 1 – Volet « Physique/Écologique »

**Coordinateur : Serge Berne - CEFREM** – Centre de Formation et de Recherche sur les Environnements Méditerranéens - Université de Perpignan via Domitia – UMR 5510 – Fonctionnement des géosystèmes et des écosystèmes au sein du continuum terre-mer

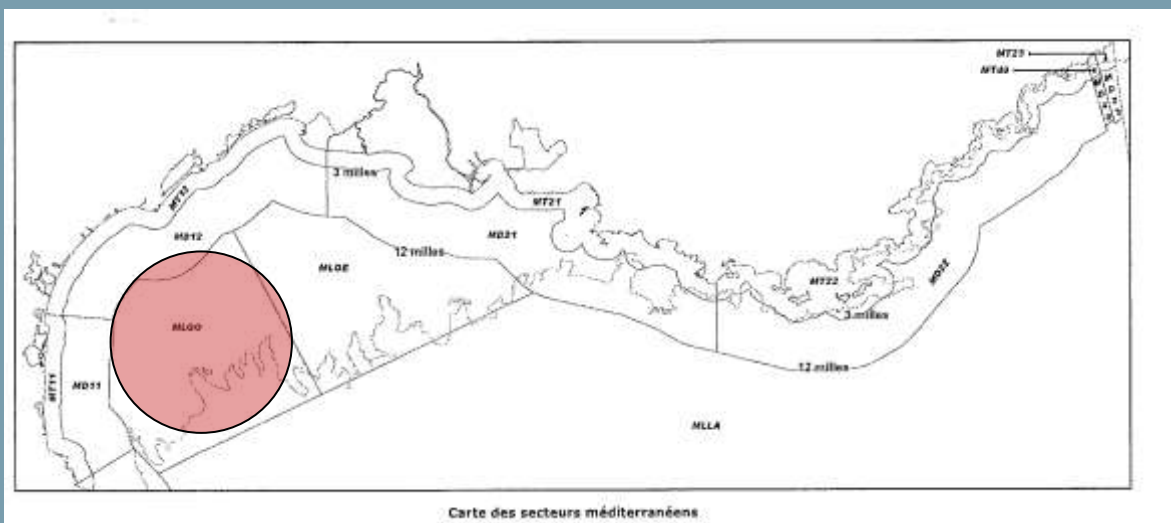
 *Processus hydro-sédimentaires sur le plateau continental et en zone littorale*



## 2 – Volet « Halieutique »

Coordinateur : **Capucine Mellon– IFREMER Sète** - unité halieutique méditerranéenne.

- Répartition spatiale de la ressource halieutique ;
- Description des activités de pêche ;
- L'importance halieutique de la zone prospectée ;
- Modélisation spatialisée de la dynamique halieutique ?



# 3 – Volet « Vocation et réglementation »

Coordinateur : **Stéphane JAFFRAIN** – Agence des aires marines protégées – Antenne Méditerranée

Ce volet doit apporter une vision globale des enjeux liés à la zone d'étude (au-delà des aspects Physique/Écologique et Halieutique) :

**Aspects « vocation »** : Navigation de commerce et routes maritimes, pêche (Ifremer) , activités militaires, prospection minière, hydrocarbure, extraction de matériaux sur les grands fonds, préservation de l'environnement....

**Aspects « Règlementaires »** : Hors eaux territoriales, ZEE, PNM Golfe du Lion, Conventions internationales...

**Analyse et cartographie des vocations**

Prestataire :  egis eau

# Rapport Phase 1



Prochainement sur la plateforme du CPER



# Phase 2 : Diagnostic

## Identification des enjeux

**Mise en perspective des enjeux** face à l'exploitation de la zone d'étude (Evaluation des risques à partir de **scenarios d'extraction**) .

**Identifier les lacunes** et proposer des **investigations complémentaires**.

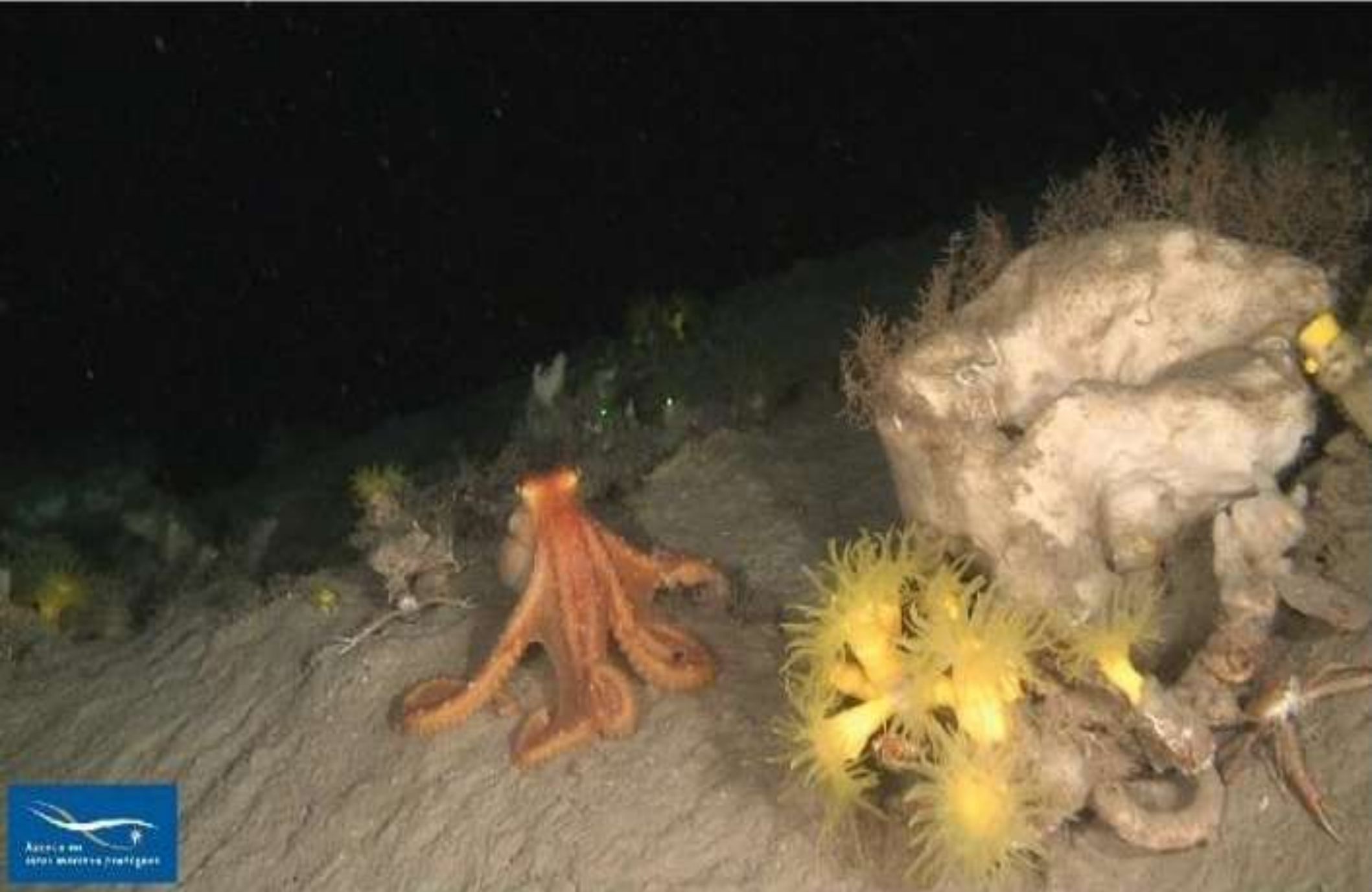
# Calendrier

**04/2012 – 12/2012 – PHASE 1 Etat des Lieux (Terminée)**

**01/2013 – 05/2013 – PHASE 2 Diagnostic (En cours)**

**06/2013 – 09/2013 – SYNTHÈSE**

**Automne 2013 – 2<sup>ème</sup> Réunion de concertation ESPEXS**



Photographies : Agence des aires marines protégées –  
Campagne MEDSEACAN d'exploration des têtes de  
canyons en Méditerranée (2008 – 2010).

